

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/01/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin inspecteur de santé publique
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9461 CENTRE DE TRAVAIL : 385
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS - 63, rue du commandant Destremeau - Immeuble LO, face au temple protestant de Paofai– PAPEETE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin inspecteur est chargé du contrôle de l'application de la réglementation sanitaire et sociale. Il contribue à son élaboration et à son évolution.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : aucun
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT Responsable du bureau de la planification, de l'inspection et du contrôle
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique relié à Internet et à une imprimante réseau – téléphone
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Disponibilité importante Diversité des activités et des interlocuteurs Agent assermenté Déplacements possibles sur l'ensemble de la Polynésie française
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">– Contribuer à l'élaboration de projets de textes réglementaires en matière sanitaire et sociale ;– Organiser les filières de soins ;– Animer des réseaux de professionnels de santé ;– Produire toutes les recommandations nécessaires à la bonne compréhension des textes et à l'uniformisation de leur application ;– Instruire les demandes d'autorisation et d'agrément, assurer le secrétariat des commissions afférentes ;– Enregistrer les diplômes des professionnels et contrôler les professions de santé ;– Inspecter et contrôler tous les organismes et personnes morales soumis à un régime d'autorisation ou d'agrément ;– Contrôler la continuité et la qualité des soins, participer à la sécurité sanitaire et veiller à la qualité et à la sécurité des actes médicaux– Évaluer, auditer les prises en charge dans les établissements de soins et médico-sociaux ;– Assurer les relations avec les ordres professionnels de santé ;– Participer à la conception, à la coordination de la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de santé publique ;– Contribuer à l'organisation des soins ;– Se préparer et répondre aux situations d'urgence sanitaire et aux catastrophes ;– Contribuer à l'élaboration des nomenclatures des actes professionnels.

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation de ses activités ; - Réaliser le cas échéant des études et des missions spéciales dans le cadre de ses attributions ; - Animer des réseaux de professionnels et conduire des réunions avec les partenaires ; - Concevoir et conduire des projets ou des études ; - Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques professionnelles.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat de docteur en médecine, inspecteur de santé publique ou diplôme de santé publique autre ou expérience en santé publique.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances requises <ul style="list-style-type: none"> - Droit administratif général - Régime des autorisations du domaine sanitaire - Régime des autorisations du domaine médico-social - Rédaction des textes réglementaires du domaine de la santé et du médico-social - Environnement professionnel du domaine d'activité - Gestion des risques et démarche d'amélioration continue de la qualité - Politiques de santé et réseaux de santé - Éthique et déontologie - Nomenclature des actes et des produits de santé • Savoir-faire requis <ul style="list-style-type: none"> - Outils de pilotage et de contrôle d'une inspection - Techniques de rédaction d'un texte réglementaire - Techniques de rédaction des rapports - Analyse des données de santé - Animation des groupes de professionnels - Prise de parole en public - Conduite de réunion - Gestion de projet • Savoir être requis <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe - Être autonome et rendre compte - Être force de proposition, faire preuve de réactivité, d'initiative et d'imagination - Faire preuve de souplesse et d'adaptabilité - S'impliquer dans la structuration et l'organisation interne de l'ARASS 			
			X	X
				X
			X	X
				X
				X
				X
				X
				X
				X
				X
			X	X
				X
				X
				X
				X
				X
				X
				X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en administration sanitaire et sociale ou Agence régionale de santé, expérience de chargé de mission
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : à déterminer en fonction de l'expérience professionnelle
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 2 ans
----	---

Le directeur

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :